



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

De la commune de CAUVIGNY
Séance du 08 avril 2025 à 20 heure 15

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. CHABLE Francis Maire.

Etaient présents :

Mme DAVIAU adjointe, Mmes MM DEPONT,
DUCHESNE, JUGAN GORGE, SATIZELLE, VIDAL,
ANCART, BARRAULT, BROSSARD, MARTINS,
ROZE,

Absents excusés : M BREEMEERSCH Adjoint, MM
BARKATS, RIBEIRO FARIA, Mmes DE LAERE,
GUIGONNET

Absents ayant donné pouvoir : Mme DOREMIEUX, M.
GOMEZ

Secrétaire de séance Mme VIDAL Cécile

ooOOoo

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :
Qu'en qualité d'actionnaire de l'ADTO-SAO, le Conseil
Municipal doit débattre et prendre acte du rapport de la
Chambre Régionale des Comptes concernant les exercices
2018 à 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à
l'unanimité :
D'approuver le rapport de la Chambre Régionale des
Comptes concernant les exercices 2018 à 2023

Fait et délibéré en séance, les jours, mois, et ans sus dits.
Pour extrait conforme, le 09 avril 2025

Le Maire, Francis CHABLE



Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 09/04/2025

ID : 060-216001347-20250408-DELIB4795-AR

S²LO